



Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Causses du Quercy
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE

OBJET :

**Appel à
manifestation
d'intérêt (AMI)
Formation PEPR
Sous-Sol Bien
Commun**

**DATE DE LA
CONVOCATION**

9 juin 2026

**DATE
D'AFFICHAGE**

9 juin 2026

**NOMBRE DE
DÉLÉGUÉS**
En exercice : 25
Présents : 16
Votants : 22
Voix : 43

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin à neuf heures, les membres du Bureau syndical se sont réunis à la Maison du Parc – Géoparc à Labastide-Murat, sous la présidence de Madame Catherine MARLAS.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. V. LABARTHE, conseiller régional d'Occitanie
M. P. GARRIGUES, conseiller régional d'Occitanie
Mme A. VACOSSIN, conseillère départementale du Lot
Mme C. MARLAS, conseillère départementale du Lot
M. F. DECREMPS, conseiller départemental du Lot
M. A. TERLIZZI, conseiller départemental du Lot
M. J.C. SAUVIER, président de la Communauté de communes du Pays de Lalbenque - Limogne
M. D. BESSIERE, représentant de la Commune de Beauregard
M. G. BOUCHER, représentant de la Commune de Blars
Mme A. TURLAIS, représentante de la Commune de Cabrerets
Mme A. LAFFERRERIE, représentante de la Commune de Cajarc
Mme S. RIVIERE, représentante de la Commune de Couzou
Mme S. TISON, représentante de la Commune de Lalbenque
M. J.B. JALLET, maire de la Commune de Rocamadour
Mme C. PRUNET, représentante de la Commune de Saint-Simon
M. C. PONS, maire de la Commune de Souломès

ÉTAIENT EXCUSES

Mme M. PIQUE, conseillère régionale d'Occitanie, donne pouvoir à M. V. LABARTHE
Mme G. LASFARGUES, conseillère régionale d'Occitanie, donne pouvoir à Mme C. PRUNET
M. S. BERARD, conseiller régional d'Occitanie, donne pouvoir à M. P. GARRIGUES
Mme N. GINESTET, conseillère départementale du Lot, donne pouvoir à M. A. TERLIZZI
M. M. LAVERDET, représentant de la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat, donne pouvoir à M. G. BOUCHER
M. G. RAFFY, représentant de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors, donne pouvoir à M. F. DESCREMPS
Mme M. MICHAUX, maire de la Commune de Gramat donne pouvoir à Mme C. MARLAS

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. N. BRUNET, directeur du Parc - Géoparc
Mme A. GIROU, directrice-adjointe du Parc - Géoparc
Mme C. BALMETTE, responsable de la gestion administrative et financière du Parc - Géoparc

La Présidente informe les membres du Bureau syndical que l'Agence nationale de la recherche (ANR) a initié en 2025 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) Formation des Programmes et équipements prioritaires de Recherche (PEPR) « Sous-Sol Bien Commun ».

Le Parc-Géoparc avait fait part de son intérêt en proposant des actions autour de 3 axes :

- formation ;
- conception outils numériques ;
- élaboration spectacle artistique et culture.

L'ANR a reçu 38 propositions répondant en partie aux attendus de l'AMI et présentant de nombreuses convergences d'idées ou d'actions. Afin d'optimiser les futures actions de formation portées dans ce cadre, les responsables de l'action formation du PEPR Sous-Sol ont souhaité réunir les structures ayant répondu à cet AMI afin d'organiser le travail et constitué un dossier collectif.

A la suite, un consortium pluridisciplinaire composé de 7 partenaires (établissements CNRS, Centre culturel Scientifique technique et Industriel de La Rotonde-CCSTI, Parc-Géoparc des Causses du Quercy, IFP Energies nouvelles) apportant une expertise scientifique, pédagogique, artistique et territoriale unique a été constitué. Il est piloté par l'université de Grenoble (ISTerre-UMR5275). Le nom de l'action générale s'intitule « Sensibilisation aux enjeux de l'empreinte matière sur les territoires » (SensMaTer). Le projet s'articule autour de quatre work packages (WP) complémentaires :

- WP1 – Fresque des métaux et atelier 10 tonnes : création d'outils pédagogiques participatifs pour comprendre le métabolisme social des matières premières et expérimenter collectivement des choix de consommation responsables.
- WP2 – Formation et immersion des jeunes : formation des enseignants à la notion de sous-sol comme bien commun et mise en place de SchoolLabs pour connecter les lycéens aux métiers du sous-sol et aux pratiques professionnelles durables.
- WP3 – Patrimoine du sous-sol : valorisation du patrimoine géologique et industriel à travers la création d'un spectacle itinérant sur les paysages façonnés par l'extraction et le développement de QR codes pour sensibiliser le public au bâti parisien et aux matériaux utilisés.
- WP4 – Exposition itinérante « Le sous-sol dans nos mains » : mise en commun et valorisation des résultats et supports pédagogiques des autres WP, avec un parcours interactif reliant smartphone, ressources minérales, impacts environnementaux et alternatives durables.

Le projet entend établir les bases d'un changement durable de représentation du sous-sol, en le transformant d'un objet scientifique, peu accessible et souvent complexe, déconnecté de nos vies, à un enjeu de société fondamental. L'objectif principal est de promouvoir une culture partagée du sous-sol entre chercheurs et citoyens et de contribuer à la formation d'une nouvelle génération de professionnels, porteurs d'une vision du sous-sol comme patrimoine commun.

Pour atteindre cet objectif, deux types d'actions seront mis en œuvre :

- Actions de sensibilisation
- Actions de formation

Le dossier de soumission à l'AMI été déposé par l'université de Grenoble à l'automne 2025. Une réponse positive a été reçue au début du printemps 2026.

La durée de l'action du consortium est de 48 mois pour un budget total de 217 977 €.

1- Description de l'action

L'action proposée par le Parc-Géoparc s'inscrit dans le WP3/WP3.1. *Quand l'extraction façonne le paysage*. Cette action propose de réenchanter des territoires fortement marqués par l'usage historique du sous-sol, qu'ils soient naturels ou industriels, en faisant dialoguer scientifiques et artistes. Le cœur de l'action repose sur la création d'un spectacle vivant pensé dès sa conception pour être répliqué dans d'autres territoires. Deux sites pilotes ont été retenus pour initier cette action : le Parc-Géoparc des Causses du Quercy et le bassin houiller de Saint-Etienne. Ces deux territoires présentent des histoires

géologiques, des usages, et des conséquences de ces usages très différents mais ils sont tous deux propices à l'observation des dynamiques qui animent les questions du sous-sol mais aussi du « sur-sol induit ». Pour les Causses du Quercy, il s'agira de s'appuyer sur les phosphatières du Quercy.

La conception du spectacle s'appuiera sur une résidence d'artistes couvrant les deux sites pilotes du Lot et de la Loire. En sortie de résidence, un spectacle en extérieur, techniquement autonome et conçu pour établir un lien sensible et sensoriel avec le sol et le sous-sol, sera présenté au grand public sur les deux sites pilotes. Enfin, l'œuvre, conçue comme transportable et répliquable, pourra être diffusée dans d'autres territoires présentant des patrimoines variés de l'usage du sous-sol.

2- Financement

Le budget prévisionnel de cette action est de 45 000 € avec un financement 100 % via l'AMI Formation PEPR Sous-Sol Bien Commun. L'ingénierie (temps agents) reste à la charge du Parc-Géoparc.

Le Bureau syndical, à l'unanimité, valide l'action proposée, autorise la Présidente à engager les partenariats nécessaires pour sa mise en œuvre, et à signer l'ensemble des documents administratifs et financiers nécessaires au montage de cette action.

**La Présidente
Catherine MARLAS**